

BEAUREPAIRE

Le Potager solidaire cherche à reprendre son souffle

Vendredi soir, le Potager solidaire tenait son assemblée générale à la salle polyvalente. La présidente, Évelyne Bordet, qui a confirmé que suite à son déménagement dans le Sud-Ouest, elle ne se représenterait pas, a tout d'abord rappelé les buts que s'était fixés l'association à sa création en 2012.

Elle a pour objectif de proposer des réponses pour une meilleure alimentation, en particulier en faveur des habitants en difficulté, notamment par l'utilisation des productions locales et dans une volonté affichée de favoriser le lien social en valorisant la personne et en refusant l'exclusion.

Un résultat déficitaire pour 2017

Les adhérents bénéficiaires ont accès aux produits à un tarif réduit, les adhérents solidaires, au tarif du marché, contribuant ainsi à l'autofinancement.

L'association, qui depuis sa création a dénombré 1 480 familles inscrites, compte à présent 809 familles actives, dont 168 bénéficiaires, un chiffre en baisse par rapport à l'an dernier. Évelyne Bordet a insisté sur l'importance que revêt l'implication des adhérents bénévoles qui viennent en aide, tant au jardin qu'à l'épicerie.

Les salariés des différents secteurs ont ensuite présenté les principaux aspects de leur activité. Thomas pour le jardin, très satisfait de l'implication des bénévoles, sans les-



Évelyne Bordet a insisté sur l'importance que revêt l'implication des adhérents bénévoles qui viennent en aide au jardin et à l'épicerie.

quels rien ne serait possible.

Le bilan présenté ensuite par le cabinet Gerfrance, fait ressortir un résultat déficitaire pour 2017 de l'ordre de 20 000 €. Cela est dû à une baisse du nombre d'adhérents, à une diminution des subventions et à une augmentation des frais de personnel, un emploi aidé ayant pris fin.

La structure aidée financièrement

Un des points qui devra être amélioré cette année, consistera à l'augmentation de la marge brute en approvisionnant la boutique en priorité au jardin. La présidente a te-

nu à remercier les différentes institutions qui aident au financement de la structure : la municipalité, la communauté de communes, le Conseil départemental, la Région et la Fondation de France.

Monique Limon, député de la circonscription, qui assistait pour la première fois à cette assemblée générale, s'est dite impressionnée par le travail fourni. Avant que les participants ne se retrouvent pour prolonger les échanges et partager le buffet préparé par les bénévoles, le nouveau conseil d'administration qui se renouvelle par moitié tous les deux ans a été élu sans véritable opposition.

